

Réévaluation du rôle de la Croix-Rouge

Premier échange de vues sur les recommandations du « Rapport Tansley »

Pour répondre à un désir exprimé par de nombreuses Sociétés nationales, un premier débat général sur le Rapport final sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge a eu lieu le 30 octobre, sous la présidence de M. A. Hay, président du CICR.

Cette discussion, informelle et très vivante, a permis à quelque quarante Sociétés nationales d'échanger leurs vues sur cet important sujet. On peut en tirer en résumé les conclusions suivantes :

Trente Sociétés nationales environ ont répondu à un questionnaire Ligue-CICR relatif au « Rapport Tansley » ; celles qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à se prononcer avant la fin de l'année.

Si quelques Sociétés nationales estiment que le contenu du « Rapport Tansley » ne justifie pas l'investissement qu'il a représenté, la majorité considère cependant que c'est un document qui était nécessaire et qui a atteint son but.

La quasi-totalité des Sociétés nationales qui se sont exprimées ont marqué leur volonté de se livrer à une première discussion détaillée du « Rapport Tansley » au sein de la Croix-Rouge d'abord — c'est-à-dire au Conseil des délégués qui aura lieu en octobre 1977 à Bucarest — et ensuite, de concert avec les Gouvernements, dans le cadre de la XXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Sur le fond, les principales remarques émises avaient trait au rôle fondamental de la Croix-Rouge, dont M. Tansley disait qu'il était d'assurer les secours d'urgence, sur une base inconditionnelle et impartiale, en quelque temps et en quelque lieu que se manifeste le besoin de protection et d'assistance lors d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit. La majorité de ceux qui ont pris la parole ont considéré que ce libellé ne tenait pas suffisamment compte des services à la communauté rendus quotidiennement en temps normal par les Sociétés nationales.